Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le 01/03/2024

ID : 030-213000284-20240229-2024_02_03-AR

Ville de BAGNOLS-SUR-CÈZE Département du GARD Arrondissement de Nîmes Service Musées Culture

DÉCISION MUNICIPALE n°2024-02-03

Objet : Convention de prêt d'œuvres avec la Communauté d'Alès Agglomération pour l'exposition « Au bonheur des bas »

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-22, L.2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-07-022-a du 03 juillet 2020, relative à la délégation du Conseil municipal au maire ou en cas d'empêchement à un adjoint dans l'ordre des nominations,

Considérant que la Communauté d'Alès Agglomération a sollicité le prêt de trois œuvres du Musée Albert-André dans le cadre de l'exposition « Au bonheur des bas » du 26 avril au 18 août 2024 à Maison Rouge — Musée des vallées cévenoles de la Communauté Alès Agglomération sur la commune de Saint-Jean-du-Gard,

DÉCIDE

- de signer avec la Communauté d'Alès Agglomération la convention de prêt de trois œuvres du Musée Albert-André de Bagnols-sur-Cèze à l'occasion de l'exposition « Au bonheur des bas »
- de consentir le prêt des œuvres à titre gratuit,

Fait à Bagnols-sur-Cèze,



Le Maire, Jean-Yves CHAPELET